

LES LIMITES DE L'INSTRUMENTALISATION DES DÉTERMINANTS EXOGÈNES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Abdelhamid GHOUFI ; Tayeb DAWDI

Professeurs à la Faculté des Sciences Economiques,

Commerciales et Sciences de Gestion, Université de Biskra

INTRODUCTION

L'histoire et la théorie économiques nous enseignent que les ressources naturelles, la disponibilité de la force de travail en quantité et qualité (capital humain), l'élargissement des capacités physiques de production, le progrès technologique et les sources de financement ont été et restent toujours, à des degrés variables, les principaux déterminants de la croissance dans les différents pays. A cela il faut ajouter des déterminants exogènes tels que l'environnement institutionnel et les facteurs sociaux et politiques. Par ailleurs, la croissance, qui est aussi traversée par le cycle économique et est sujette aux fluctuations conjoncturelles, a souvent été véhiculée par un secteur économique particulier. Elle est tirée soit par une demande domestique alimentée par un marché de grande dimension, soit par des exportations dynamiques. Une bonne gouvernance, se reflétant dans un système d'allocation de ressources sans distorsions, des institutions efficaces et sans dysfonctionnements, une certaine capacité de stabilisation macroéconomique et une paix sociale renforcée, participent également et dans une large mesure du renforcement d'un environnement favorable à une croissance régulière et maximale.

Dans les faits, ces différentes sources et déterminants, endogènes et exogènes, s'entremêlent et se conjuguent, dans une cohérence d'ensemble, pour produire des synergies et alimenter le processus de croissance de la production. Il s'agit donc pour toute politique économique ayant le souci de l'efficacité d'essayer d'influer sur ces déterminants exogènes, c'est à

dire autres que les facteurs de production, en vue d'une maximisation de la croissance du PIB. Cela va des réformes institutionnelles, à la stabilisation macroéconomique, à la maîtrise du cycle conjoncturel, à la stimulation de la demande, à la promotion du dialogue social et aux stratégies sectorielles. L'objectif de ce papier est de passer en revue ces déterminants exogènes et de voir dans quelle mesure ils pourraient être influencés pour préparer un environnement favorable à une croissance maximale.

I - LES SECTEURS MOTEURS

A travers l'histoire, plusieurs secteurs se sont relayés pour véhiculer la croissance, à mesure que les processus de production gagnent en complexité et en sophistication, que les économies se monétisent et que les échanges s'étendent et se globalisent.

A l'origine, la croissance résultait des surplus dégagés dans l'agriculture, suite d'abord au développement des échanges et à la monétisation, puis après, aux progrès séculaires dans la mécanisation.

Avec la Révolution Industrielle et l'apparition de rendements d'échelle décroissants dans l'agriculture, c'est l'industrie qui a pris le relais de la croissance. Plusieurs branches se sont succédées comme secteurs moteurs au rythme des cycles de vie des produits : il y a eu le textile, puis les aciéries et l'automobile, puis l'électro-ménager, les complexes militaro-industriels, etc ...

Avec une forte intégration inter-branches, Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) reste toujours un vecteur structurel de croissance et par conséquent un levier important de relance de la production et de l'emploi : « Quand le bâtiment va tout va ».

Depuis les années 1970, on assiste à un processus de tertiarisation des économies (restructuration de la valeur ajoutée en faveur des services) dans les pays industrialisés. Ce phénomène s'est tellement accentué qu'on parle maintenant de sociétés post industrielles.

A partir des années 1990, c'est le règne des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans un contexte mondialisation de la production et des échanges. Cependant dans beaucoup de cas le développement de NTIC ne s'accompagne pas toujours de gains conséquents de croissance et de productivité. C'est ce qui est appelé le paradoxe de Solow¹.

1 - Robert Solow avait déclaré qu'il voyait des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité.

Les politiques sectorielles

Selon les époques et selon les particularités structurelles de chaque pays, les secteurs dits porteurs varient. Une des préoccupations des responsables économiques est de les identifier pour leur appliquer un traitement de faveur : facilités de financement, mesures de protection et autres mesures incitatives. Ils deviennent prioritaires et acquièrent le statut de secteurs stratégiques. C'est dans ces secteurs qu'est réinvesti l'essentiel du surplus.

Les contraintes de la reconversion industrielle

Le développement du secteur porteur connaît généralement une évolution qui suit une courbe logistique, comparable à celle du cycle de vie du produit. Une phase de forte expansion est suivie d'une période de stagnation puis de déclin. Des reconversions s'imposent alors pour la poursuite du processus de croissance. Elles peuvent consister en des restructurations au sein du même secteur (modernisations par l'abandon d'anciennes techniques et la fermeture d'outils) ou des reconversions dans les nouveaux secteurs porteurs. Outre la rareté des ressources nécessaires aux reconversions industrielles, les restructurations se heurtent souvent à diverses résistances : refus des syndicats, oppositions des représentants des régions concernées par la désindustrialisation etc...

II - LE PROBLEME DE LA DEMANDE EFFECTIVE

Les sources de croissance extensives et intensives relèvent des conditions de l'offre. Leur mobilisation, tout en ayant des limites, dépendra des possibilités de débouchés, c'est à dire de la demande effective.

Dans un schéma d'ajustement instantané de la demande à l'offre de biens et services, la croissance est déterminée par l'évolution des capacités de production, elles mêmes dépendant de la disponibilité des inputs et du développement de la technologie. Tout ce qui est produit est écoulé car « l'offre crée sa propre demande » : (loi de Say).

Dans les faits, l'autonomie des macro-agents, aux motivations et comportements différents, ne garanti pas la compatibilité des programmes d'investissement des entreprises avec les plans d'épargne des ménages. Par extension, c'est la compatibilité entre la composition de l'output, l'affectation du revenu entre consommation et épargne, et la structure de la demande qui n'est plus assurée. En raison de l'autonomie des agents macroéconomiques en matière de demande finale, l'équilibre entre les additions ($I + G + X$) et les fuites ($S + H + M$) n'est pas assuré ex ante. Il y a rupture dans le système des flux circulaires. Avec une hypothèse de rigidité des prix (fix price hypothesis), l'ajustement se fait forcément par

les quantités : la mévente provoque un gonflement des stocks, les capacités installées sont sous-utilisées, le chômage apparaît et la crise s'installe, engendrant un ralentissement voire une baisse de la croissance. C'est là l'un des fondements de l'analyse keynésienne, qui invalide la loi de Say en faisant dépendre l'offre de biens et services de la demande. A court terme tout au moins, c'est la demande effective qui déterminerait le niveau global d'activité économique.

Le déséquilibre est causé, ex-ante, par des fuites (S, H et M) qui ne sont pas suffisamment compensées par les additions correspondantes (I, G et X) dans le système des flux ou inversement. A cela il faudrait ajouter la fuite de la monnaie, par thésaurisation, hors du système d'intermédiation. C'est tout le problème de la demande effective.

Les politiques de relance

Keynes proposa, pour parer à l'insuffisance de la demande effective, qui empêche le plein emploi des facteurs de production, l'intervention de l'Etat par des actions économiques volontaristes qui viseraient à soutenir la demande globale. L'intervention de l'Etat dans la cadre de la politique de relance consiste d'une part à injecter des revenus par des dépenses publiques supplémentaires (recrutement de fonctionnaires, investissements publics), des subventions aux entreprises (aides à l'investissement et à l'emploi, bonification des taux d'intérêt, soutien des exportations) et des transferts aux détenteurs de bas revenus; et d'autre part, à consentir des allègements fiscaux en ciblant symétriquement les mêmes objectifs.

L'idée est de réduire les capacités inutilisées, jusqu'à atteindre le plein emploi, en relançant les dépenses nominales. Les mécanismes multiplicateurs viendraient amplifier, par la suite, les effets initiaux de cette relance : les suppléments de dépenses entraîneraient des suppléments de production et donc de revenu et ainsi de suite, jusqu'à achèvement du processus de multiplication. Cela suppose évidemment une flexibilité de la production aux variations de la demande.

Ce mode de régulation keynésien est rendu possible par l'importance des composantes exogènes de la dépense globale (\bar{G} , \bar{I} et \bar{X}) et le caractère exogène de l'offre de monnaie. Le schéma IS/LM de Hicks-Hansen rend compte, au plan analytique et pédagogique, des effets de la politique monétaire ainsi que de ceux des augmentations des dépenses exogènes sur le niveau d'activité et de revenu.

Les obstacles à la relance de la demande effective

La flexibilité de la production domestique aux accroissements de la demande nominale n'est pas toujours garantie. Dans les faits, le processus de multiplication rencontre une série d'obstacles qui viennent freiner voire empêcher les effets de la relance² : déstockage, rigidités intersectorielles, lenteurs dans les ajustements, inflation et enfin recours à l'importation. La longue expérience des politiques de relance a montré dans les faits les limites de cette thérapeutique d'inspiration keynésienne. En effet, dans de nombreuses économies le sous-emploi persiste et des récessions répétitives sévissent malgré les politiques de relance de la demande. En outre, beaucoup d'anomalies et d'effets pervers sont signalés : stagflation, cercles vicieux de dévaluation, spirale inflationniste prix-salaire, multiplication des déficits etc...

III - MOUVEMENTS CYCLIQUES ET CROISSANCE

La dynamique de la croissance est accompagnée (traversée) par un enchevêtrement (superposition) de cycles. Outre les fluctuations conjoncturelles de courtes périodes, des phénomènes cycliques plus profonds sont enregistrés dans le moyen et long termes. L'évolution économique montre en effet que des périodes longues d'essor et de prospérité sont suivies par des phases de déclin et de crises. A moyen terme, le cycle des affaires alterne des phases d'expansion et de récession. A court terme et en l'absence de rigidités contractuelles ou inhérentes aux mécanismes d'allocation administrée, la plupart des variables économiques sont sujettes à des fluctuations de plus ou moins grandes amplitudes.

Le cycle est généré par divers facteurs de déclenchement : changements dans le niveau et la structure de la demande ; changements dans la distribution des revenus ; excès et insuffisances des capacités de production ; insuffisances (excès) de liquidités des entreprises et des ménages ; rareté ou abondance de crédits etc... Il est entretenu par des mécanismes de propagation (liaisons intersectorielles et circuit économique) et prend fin par un processus d'adaptation (d'ajustement) des différentes variables économique vers un nouvel équilibre.

Selon la nature et la diversité des facteurs de déclenchement, le cycle prend une forme sigmoïde, suit un mouvement ondulatoire ou présente un caractère erratique.

2 - Levy-Garboua, V. ; Weymuller B. *Macroéconomie contemporaine*. Paris : Economica, 1981, p. 88.

Le cycle peut être inhérent au système économique en place et résulterait de son propre fonctionnement, on dira qu'il est endogène ou auto-entretenu, comme il peut naître en réaction à des perturbations (chocs) externes, auquel cas on parlera de cycle exogène.

Les fluctuations qui naissent de la dynamique même de l'accumulation (K. Marx), des mouvements du taux de profit (Kalecki), de l'instabilité propre à certains modèles de croissance tel que celui de Harrod-Domar ($s/v \neq d\pi/\pi + \ddot{E}$), du développement cyclique à la Schumpeter (grappes d'innovations stimulées par les perspectives de profit) ou celui de Goodwin³ concernant les changements affectant la distribution des revenus (taux d'emploi et part distributive des salaires décrivant un cycle autour d'un sentier de croissance équilibrée dans le cadre d'une relation de Phillips), relèvent des cycles endogènes ou auto-entretenus. On peut également y inclure :

- l'existence de non linéarités entre l'offre et la demande de monnaie d'une part, puis entre l'épargne et l'investissement d'autre part, les déséquilibres qui en résultent et les retards dans leurs ajustements réciproques et respectifs ;

- l'alternance d'emballlement et de resserrement du crédit (F. V. Hayek) ;

En revanche, le cycle exogène apparaît comme un processus de résorption de chocs externes, souvent aléatoires, subies par le système économique. Il naît en réaction aux perturbations qui traversent l'environnement dans lequel évolue ce système. Le facteur de déclenchement peut être une perturbation d'origine diverse. Cela peut être :

- un changement climatique brusque ;
 - un dérèglement monétaire consécutif à une décision malencontreuse des autorités monétaires, relayée par les anticipations des agents ;
 - des retards rédhibitoires des décideurs face à une conjoncture changeante ;
 - un mouvement spéculatif conduisant à la formation puis à l'éclatement d'une bulle financière ;
 - une grande découverte ;
- des aléas liés au commerce extérieur etc...

3 - Goodwin, R.M. . A Growth Cycle . In : *Socialism, Capitalism & Economic Growth*, Feldstein C.H. (ed.) . 2e éd. Cambridge : Cambridge University Press, 1969.

Les politiques contracycliques

La multiplicité des cycles, la diversité de leurs origines et leur imbrication, le caractère aléatoire de leurs facteurs de déclenchement, et la nature explosive de certains d'entre eux conduisent les autorités à mettre en œuvre des politiques économiques contra cycliques appropriées visant à amortir le cycle et à en atténuer ses phases aiguës que sont l'inflation et le sous-emploi, afin d'éviter "tout risque de dépression cumulative".

La politique de régulation conjoncturelle a pour objectif ultime le rétablissement du plein emploi des facteurs de production et la stabilité monétaire (préservation du pouvoir d'achat de la monnaie), conditions d'une croissance régulière et durable. Pour cela elle fait recours à deux instruments principaux : l'instrument budgétaire et l'instrument monétaire.

La politique budgétaire utilise comme instruments, d'une part, la commande publique, l'emploi et les revenus dans la fonction publique et, d'autre part, les prélèvements obligatoires, les transferts aux entreprises et ménages et le niveau de la dette publique.

Par ailleurs, la régulation des salaires et des recrutements dans la fonction publique et par extension le contrôle de la masse salariale globale s'effectuent avec un souci de garantie de la paix sociale dans un cadre de dialogue et de concertation entre partenaires sociaux : tripartites et autres. Les négociations salariales portent essentiellement sur le partage des gains de croissance entre les entreprises et les salariés représentés par leurs syndicats. Dans certains pays, un système d'indexation des salaires à l'indice du coût de la vie permet des revalorisations automatiques qui préservent le pouvoir d'achat des travailleurs.

La politique monétaire régule l'émission monétaire, arrête les principes d'encadrement du crédit (en ce les modes de financement du déficit public) et tente d'influencer le taux d'intérêt (prix de la monnaie) et le taux de change (valeur externe de la monnaie) par le jeu des dévaluations et des réévaluations.

Politique budgétaire et politique monétaire sont souvent utilisées pour la relance de la demande effective, « ignorant » de ce fait le côté offre. C'est ce qui a amené les adeptes du « supply side economics », début des années 1980, à insister beaucoup plus sur les conditions de l'offre. Leur théorie se résume à l'idée de l'existence d'un taux d'imposition optimal au delà duquel le rendement marginal de l'impôt serait négatif à cause des effets décourageants sur l'activité économique.

Les limites de la politique contracyclique

Historiquement, la période postérieure à la seconde guerre mondiale, qui a connu un rythme sans précédent de croissance stable, fournit un exemple indéniable d'efficacité de l'intervention de l'Etat dans la sphère économique, dans les pays industrialisés à économie de marché : ce sont "les trente glorieuses". Cette période a cependant été suivie, à partir de la deuxième moitié des années soixante-dix, d'une longue phase de retournement, caractérisée par un ralentissement significatif de la croissance et des taux de chômage relativement élevés, en dépit de la poursuite de thérapies d'inspiration keynésienne : mise en œuvre de politiques de relance budgétaires et monétaires. La courbe de Phillips tendant à devenir verticale à long terme.

La situation de stagflation prolongée, née de la conjoncture des années soixante dix, n'a pas manqué de relancer les débats sur les vertus stabilisatrices de l'intervention des autorités et celles autorégulatrices des forces du marché, guidées par la 'main invisible'. Au centre de la controverse on retrouve les keynésiens et les monétaristes, et plus généralement, les tenants de l'interventionnisme étatique et les représentants de la 'nouvelle économie classique'. Ces derniers mettent en avant divers arguments soulignant les limites des politiques de contrôle conjoncturel et conséquemment le caractère déstabilisant de la politique économique.

L'efficacité des politiques de contrôle conjoncturel serait limitée par la faillibilité des prévisions économiques, les inerties qui caractérisent l'intervention de l'Etat, les effets adverses de l'instrument budgétaire et la rationalité des agents économiques⁴. En effet, en dépit de la disponibilité de données statistiques de plus en plus fiables, la qualité des prévisions reste en deçà de ce qui est nécessaire pour bien appréhender les tendances d'économies évoluant dans un environnement mondialisé en perpétuel changement. Par ailleurs, la succession des délais concernant la disponibilité de l'information statistique, son interprétation, le choix des mesures appropriées, leur application et enfin la production de leurs effets réduit considérablement l'efficacité de la régulation administrée. En outre, le caractère dissymétrique de la politique budgétaire (difficulté d'imposer une rigueur dans les dépenses et résistances face aux tentatives d'augmentation des prélèvements), l'effet d'éviction (*crowding out*) qu'elle génère et surtout son incidence inflationniste, en cas de financement monétaire du déficit public, réduisent énormément son efficacité. Qui plus est, les anticipations des agents sur les incidences des politiques de stabilisation conjoncturelle rendent ces dernières souvent inopérantes.

4 - Siaens, A. *Monnaie et Finance*. Bruxelles : De Boeck, p. 162. Voir également : Levy-Garboua, V. ; Weymuller, B., op. cit., p. 545.

Toutes ces limitations font qu'un 'fine tuning' des mesures conjoncturelles, en termes de timing, de choix des cibles et de dosage, est difficilement réalisable et comporterait beaucoup d'erreurs. Les manœuvres de <<stop and go>> qui caractérisent l'action des autorités en sont la preuve.

Enfin, en dépit de l'existence de stabilisateurs automatiques, la politique de régulation conjoncturelle peut s'avérer plus pro cyclique que contra cyclique. Au lieu de contenir le cycle conjoncturel, elle contribuerait plutôt à l'alimenter voir à l'amplifier. Cela notamment du fait de l'existence de cycles politiques⁵ qui rythme l'action des gouvernements durant les phases pré-électorales, intermédiaires et post-électorales ainsi que du fait des à coups du <<stop and go>>. On voit combien est difficile la maîtrise des cycles en général et la stabilisation macroéconomique en particulier, et quand bien même elles sont réussies, reste encore et surtout, pour certaines économies déstructurées, la résorption des déséquilibres structurels.

IV - LE SYSTEME ECONOMIQUE

Dans une économie planifiée, flux et stocks sont « objectivement » déterminés. Un système de prix administrés permet de mettre en œuvre le rationnement quantitatif dans un environnement contraint par l'offre. Un contrôle systématique d'application des décisions centralisées est exercé par l'administration économique, le Plan.

Dans une économie de marché, habituellement contrainte par la demande, un système de prix concurrentiel permet une allocation des ressources en fonction de leurs raretés relatives. Les décisions sont en principe décentralisées. Les agents économiques, supposés avoir un comportement rationnel, ont un libre choix de leurs décisions, mais s'exposent à la sanction du marché : gains ou pertes.

En théorie tout au moins, ces deux systèmes permettent une allocation optimale des ressources, cadre idéal pour une croissance régulière, quand tous leurs principes et règles de fonctionnement sont établis et respectés.

Ces principes et mécanismes de fonctionnement sont souvent énoncés dans des textes (un corpus) juridiques et réglementaires idoines. Un édifice institutionnel conçu en fonction des spécificités de chaque système, assure sa régulation et veille au respect des règles établies.

5 - Nordhaus, W. *The Political Business Cycle*. Review of Economic Studies, Avril 1975, Vol. 42, p. 169-190.

Instruments

Dans un environnement en perpétuel changement, les systèmes mis en place atteignent leurs limites ou deviennent tout simplement obsolètes et demandent à être remplacés. En outre, des facteurs exogènes, qui exigent des solutions spécifiques, viennent perturber le fonctionnement normal et habituel des systèmes et des institutions.

Apparaissent alors des dysfonctionnements et des déséquilibres générateurs d'instabilités voire de dérives. Il devient alors nécessaire de repenser les systèmes et les mécanismes mis en place pour les adapter à des situations en constantes mutations. C'est la quête permanente pour le changement. Cela va des petites corrections (retouches et aménagement) consistant en des adaptations, des adéquations et des mises en conformités, aux plans de redressement jusqu'aux réformes en profondeur, nécessitant des périodes de transition plus moins longues, où l'on parlera de rupture avec le passé.

La tâche est d'autant plus difficile que certains systèmes sont hybrides, c'est à dire, bâtis sur des mécanismes difficilement conciliables, empruntés tantôt au marché tantôt au plan, ou que le pays soit en transition systémique.

V - L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Outre le niveau de perfection du système d'allocation de ressources, de nombreux auteurs (CF. FMI art. 4) ont souligné l'importance d'un environnement institutionnel adéquat et d'une bonne gouvernance pour une croissance soutenue et durable. L'efficacité d'une société dépend de son niveau d'organisation, de la qualité de ses ressources humaines et de celle de ses institutions. Une gestion rationnelle de l'économie est garantie d'un environnement favorable à la croissance.

Des institutions efficaces et une bonne gouvernance (capital social) contribuent à l'amélioration de l'environnement économique : stabilité macroéconomique, paix sociale, Etat de droit, qualité du système d'information, liberté d'entreprise, sécurisation (diminution des divers risques), réduction des obstacles aux affaires (climat des affaires favorable), baisse de la corruption, lisibilité et transparence.

Les réformes institutionnelles

Les réformes institutionnelles peuvent correspondre, d'une part, en l'adoption de nouvelles institutions ou en l'adaptation des institutions existantes aux nouvelles réalités du système économique, auquel cas on parlera de mise en conformité. D'autre part, elles peuvent aussi correspondre en des corrections de dysfonctionnements ou en des mesures de rationalisation et d'incitation visant une amélioration de leur performances pour plus d'efficacité.

La résistance aux réformes

De par l'importance des enjeux qu'elle peut représenter, la réussite d'une réforme n'est pas toujours acquise. Celle-ci se heurte souvent à diverses résistances : atavismes, esprit conservateur voire opposition pure et simple, motivée par diverses raisons (conflit d'intérêts...)

Par ailleurs, pour des causes multiples, il arrive des fois que la démarche poursuivie soit contre-productive, en générant des effets contraire à ceux recherchés. En outre, à cause notamment des difficultés de "sequencing", la multiplication des réformes est souvent génératrice d'instabilité.

VI - LA STABILITE SOCIALE

La crise économique génère l'instabilité sociale qui l'alimente à son tour et peut être aussi la source d'une instabilité politique. Une grève générale ou sectorielle de quelques jours peut paralyser tout le système productif et annihiler les efforts de croissance de la production de toute une année. La paix sociale reste donc indispensable pour une activité économique normale et une croissance économique régulière.

Le dialogue social

Pour promouvoir la paix sociale on a souvent recours à un cadre de concertation entre partenaires sociaux. Ce dernier réunit autour d'une même table de négociation gouvernement, syndicats et patronat (tripartite). Les négociations et les accords qui en découlent peuvent porter sur des aspects globaux tels que la révision du salaire minimum légal ou la réforme de la sécurité sociale, comme elles peuvent porter sur des questions sectorielles telles que les conventions de branches ou la gestion des carrières dans la fonction publique. Les négociations peuvent également se rapporter à la gestion conjoncturelle comme le dénouement d'une crise passagère, la préparation de la rentrée sociale ou l'élaboration d'une loi de finances. En outre, elles peuvent se rapporter à des processus à plus long terme tels que l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les accords

de partenariat et d'association ou la mise en œuvre d'une stratégie de développement. Les accords prennent alors la forme d'un pacte économique et social. Son but étant de réunir, sur une période suffisamment longue, les conditions de stabilité économique et sociale nécessaire à une croissance soutenue et régulière.

Les contraintes du dialogue social

Le dialogue social entre partenaires sociaux permet certes de concourir à asseoir une paix sociale nécessaire au bon fonctionnement de l'économie, mais celle-ci, même si on parvient à la concrétiser, n'est jamais définitive. Les aléas de la conjoncture et les grandes mutations sociales économiques (changements structurels) induisent souvent une redistribution des cartes qui conduit à une remise en cause des accords par l'une ou l'autre partie, et appelle par conséquent de nouvelles négociations.

La promotion du dialogue pour une paix sociale est donc une entreprise permanente qui demande beaucoup de patience et de bonne volonté. Un cadre de concertation adéquat, une bonne compréhension des intérêts réciproque des partenaires et le respect des engagements pris participent de la réussite d'une telle entreprise.

VII - CHANGEMENTS STRUCTURELS ET CROISSANCE

La structure économique d'un pays est façonnée par ses caractéristiques géographiques, son héritage historique, sa dotation en ressources naturelles, la taille et la structure de sa population, son degré d'industrialisation, son rang technologique, le système économique en vigueur, ses institutions, sa structure sociale, sa culture etc... Les aspects structurels relèvent en fait de la dimension, de la morphologie et de l'état de développement global d'un pays.

Les changements structurels influencent la croissance économique du fait qu'ils conditionnent dans une large mesure ses déterminants intensifs et extensifs. Transformations socio-économiques et progrès de la production vont d'ailleurs de pair⁶.

6 - Voir à ce propos, et pour une étude des articulations entre ces deux phénomènes : Kuznets, Simon. *Croissance et Structures Economiques*. Paris : Calmann-Lévy, 1972.

Voir également : Pasinetti, L. *Structural Change and Economic Growth*. Cambridge : Cambridge. University Press, 1981.

Les déséquilibres structurels

Les déséquilibres structurels affectent ainsi le rythme de croissance économique et constituent souvent des facteurs de freinage. Les déséquilibres structurels sont d'autant plus handicapants qu'ils sont nombreux et variés. On peut en dresser toute une liste qui reste bien entendu non exhaustive. Il y a :

- l'incompatibilité du système économique ;
- l'inadaptation du modèle de consommation ;
- la non concordance entre la dynamique démographique et le processus d'accumulation (chômage structurel) ;
- le retard technologique ;
- le déficit infra structurel ;
- la rareté (surabondance) de ressources ;
- les dépendances structurelles : mono production, mono exportation et les déséquilibres intersectoriels;
- l'analphabétisation et la sous qualification ;
- l'étroitesse du marché domestique (faiblesses des revenus et taille réduite de la population) ;
- une structure monopolistique des marchés et concurrence imparfaite ;
- déficits chroniques des comptes sociaux ;
- contrainte financière lâche des entreprises ;
- déstructuration des entreprises et des banques ;
- dette publique problématique ;
- surendettement extérieur ;
- de grandes disparités dans la répartition des revenus ;
- désintermédiation financière ;
- distorsions du système d'allocation de ressources ;
- érosion du rôle allocatif de la monnaie (prix administrés, rationnement quantitatif, gratuité généralisée des services

publics, développement excessif de la sphère non marchande ...

Les déséquilibres structurels sont souvent d'origine lointaine, et leur résorption exige des délais relativement long. C'est un processus qui s'inscrit forcément dans le long terme. La résorption des déséquilibres structurels peut être spontanée, résultant des mutations propres à chaque économie, comme elle peut résulter de la poursuite de réformes. Le recul des déséquilibres structurels est générateur de croissance. Des effets pervers excessifs, facteurs de freinage, peuvent apparaître lors du processus d'ajustement, mais à long terme les incidences positives sur la croissance finissent par l'emporter.

Les réformes structurelles

Les réformes structurelles visent à résorber les déséquilibres affectant les éléments constitutifs d'une économie. Elles peuvent également correspondre à un processus de transition systémique (passage d'une économie à planification centralisée à une économie de marché) ou à des ajustements relatifs au respects de critères de convergences (intégration à un ensemble régional, accords de partenariat, adhésion à l'OMC etc...). Dans les pays connaissant des difficultés de balance de paiements et soumis à des PAS, ces réformes font partie des conditionnalités accompagnant l'aide financière des organismes multilatéraux (FMI, Club de Paris et Club de Londres).

La réussite de telles réformes dépend de la rapidité avec laquelle les ajustements sont accomplis et du coût de ces ajustements, notamment le coût social. La minimisation des coûts et des délais d'ajustement dépend des moyens mobilisés à cet effet et de la manière dont les réformes sont conduites : « sequencing » des mesures et rapidité de leurs mises en oeuvre : gradualisme ou traitements de choc.

Le pilotage des réformes, en termes d'institutions en charge de leur mise en oeuvre et de compétences mobilisées à cet effet, les dispositifs juridiques les régissant et le budget (moyens financiers) de la restructuration, sont tous déterminants pour une réussite rapide et sans grande casse.

Les obstacles aux réformes structurelles

Les réformes structurelles, comme toute réforme d'ailleurs, font souvent face à divers obstacles qui constituent autant de freins à leur accomplissement. Outre la limitation des moyens financiers et humains nécessaires à leur mise en oeuvre et la lenteur propre à certains processus d'ajustement, celles ci peuvent susciter beaucoup de résistances en rapport avec l'importance des intérêts qu'elles mettent en jeu : redistribution des cartes et remise en cause de nombreux acquis

CONCLUSION

En définitive, ce que l'on peut tirer comme déductions et enseignements c'est la difficulté avec laquelle chaque déterminant exogène de la croissance pourrait être mobilisé. En outre, l'instrumentalisation de chaque déterminant comporte des limites qui réduisent amplement la latitude avec laquelle une politique de croissance peut être menée. Outre la rareté des ressources, les structures économiques sont souvent caractérisées par des rigidités et des inélasticités. Par ailleurs les résistances, les atavismes, la lenteur des ajustements et la faillibilité des prévisions peuvent conduire à des résultats inverses et produire des effets pervers. Le problème est d'autant plus complexe qu'il nécessite la mise en œuvre simultanée de politiques économiques variées : contrôle conjoncturel, réformes institutionnelles et ajustements structurels. Il s'agit à la fois de relancer la demande effective, de maîtriser les fondamentaux, de stabiliser le front social, d'arrêter les priorités et de réussir les reconversions sectorielles, de réformer les institutions et de faire face aux chocs exogènes. Eu égard à ces contraintes, il y a lieu de toujours s'interroger sur des démarche par trop ambitieuses. Telles sont les conclusions que l'on peut tirer à ce stade de l'analyse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1 - Robert Solow avait déclaré qu'il voyait des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité.

2 - Levy-Garboua, V. ; Weymuller, B. *Macroéconomie contemporaine*. Paris : Economica, 1981, p. 88.

3 - Goodwin, R.M. A Growth Cycle . In : *Socialism, Capitalism & Economic Growth*, Feldstein C.H. (ed.). 2e éd. Cambridge : Cambridge University Press, 1969.

4 - Siaens, A. *Monnaie et Finance*. Bruxelles : De Boeck, p. 162.

Voir également : Levy-Garboua, V. ; Weymuller, B. op. cit., p. 545.

5 - Nordhaus, W. The Political Business Cycle. *Review of Economic Studies*, Avril 1975, Vol. 42, p. 169-190.

6 - Voir à ce propos, et pour une étude des articulations entre ces deux phénomènes :

Kuznets, Simon. *Croissance et Structures Economiques*. Paris : Calmann-Lévy, 1972.

7 - L. Pasinetti. *Structural Change and Economic Growth*. Cambridge : Cambridge University Press, 1981.